



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS L'EXERCICE DE SES FONCTIONS DE COMITÉ INTÉrimAIRE POUR LE TRAITÉ INTERNATIONAL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

**Groupe de travail à composition non limitée sur le règlement intérieur,
les règles de gestion financière de l'Organe directeur,
l'application du Traité et la stratégie de financement**

Rome, 14 – 17 décembre 2005

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ ET DE CALENDRIER PROVISOIRES

Point 1 de l'ordre du jour. Élection du président, des vice-présidents et du rapporteur

1. Conformément à l'article IX.1 de son règlement intérieur¹, « *le Comité intérimaire peut établir tout organe subsidiaire qu'il juge nécessaire à l'accomplissement de sa tâche* ». L'article IX.6 dispose que « chaque organe subsidiaire élit son propre bureau, sauf si celui-ci est nommé par le Comité intérimaire ». Le Comité intérimaire n'ayant pas nommé les membres du bureau, le Groupe de travail à composition non limitée devra élire son président, ses vice-présidents et son rapporteur.

¹ Annexe C du document CGRFA-MIC-1/02/REP, *Rapport de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'exercice de ses fonctions de Comité intérimaire pour le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*. Rome, 9 – 11 octobre 2002, disponibles sur l'Internet à l'adresse suivante <http://www.fao.org/ag/cgrfa/docsic1.htm>.

Point 2 de l'ordre du jour. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

2. Lorsqu'il a créé le Groupe de travail à composition non limitée, le Comité intérimaire a décidé qu'il lui faudrait « *quatre jours de négociations. Une journée au maximum sera consacrée aux deux premières questions (Règlement intérieur de l'Organe directeur et règles de gestion financière de l'Organe directeur) et trois jours ont été prévus pour l'examen de l'application et de la stratégie de financement.* » L'ordre du jour et le calendrier proposés ont été élaborés en conséquence.

3. L'ordre du jour de cette réunion est particulièrement lourd. On a donc prévu la possibilité d'organiser des sessions parallèles. À cet effet, un soutien peut être apporté en vue de la participation de deux délégués par pays en développement. Le projet de calendrier prévoit une session parallèle, et des moyens seront mis à disposition pour en tenir d'autres, en cas de besoin.

Point 3 de l'ordre du jour. Préparation du projet de règlement intérieur de l'Organe directeur

4. À sa deuxième réunion, le Comité intérimaire a examiné et révisé le projet de règlement intérieur de l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Il figure dans le document intitulé *Projet de règlement intérieur du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*². Le Groupe de travail à composition non limitée est invité à l'examiner et à le parachever en vue de sa présentation à l'Organe directeur, pour examen, à sa première session.

Point 4 de l'ordre du jour. Préparation du projet de règles de gestion financière de l'Organe directeur

5. À sa deuxième réunion, le Comité intérimaire a également examiné et révisé le projet de règles de gestion financière de l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Ces règles sont contenues dans le document intitulé *Projet de règles de gestion financière de l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*³. Le Groupe de travail à composition non limitée est invité à l'examiner et à le parachever en vue de sa présentation à l'Organe directeur, pour examen, à sa première session.

Point 5 de l'ordre du jour. Préparation des procédures et mécanismes relatifs à l'application et au non-respect des dispositions du Traité

6. Le Traité dispose que « *L'Organe directeur, à sa première réunion, examine et adopte des procédures de coopération efficaces et des mécanismes opérationnels visant à favoriser l'application des dispositions du présent Traité et à traiter les questions de non-application.* »⁴

7. Une étude technique sur les Mécanismes de mise en application du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture⁵ a été commandée en vue de la deuxième réunion du Comité intérimaire. Les avis des pays sur les questions d'application

² Document CGRFA/IC/OWG-1/05/3, disponible sur l'Internet à l'adresse <http://www.fao.org/ag/cgrfa/meetings.htm>.

³ Document CGRFA/IC/OWG-1/05/4, disponible sur l'Internet à l'adresse <http://www.fao.org/ag/cgrfa/meetings.htm>.

⁴ Article 21.

⁵ Étude de référence n° 20, disponible sur l'Internet à l'adresse: <http://wwwftp://ext-ftp.fao.org/ag/cgrfa/docs.htmBSP/bsp20f.pdf>. Ce document est de nouveau mis à la disposition du Groupe de travail à composition limitée.

ont également été sollicités, et leurs réponses ont été compilées et analysées⁶ avant d'être présentées à la deuxième réunion du Comité intérimaire. Celui-ci ayant convenu que les pays pourraient formuler des observations complémentaires sur la question, elles ont été compilées et analysées dans le document intitulé *Compilation et analyse des vues des gouvernements sur l'application des dispositions du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*⁷. Ce document doit être lu avec le précédent recueil de vues sur la question.⁸

8. La deuxième réunion du Comité intérimaire « a insisté sur la complexité et sur l'importance de l'application des dispositions. Il a souligné que les mécanismes et les procédures établis en vue de promouvoir l'application et de faire face au non-respect des dispositions devraient être positifs, transparents, concertés et non contradictoires ». Le Comité intérimaire a formulé divers avis quant à la façon de traiter les questions d'application⁹ et a décidé de saisir la présente réunion, avant de renvoyer la question pour examen à l'Organe directeur à sa première session.

9. Le Groupe de travail à composition non limitée est invité à examiner la question, à élaborer un projet de procédures et de mécanismes relatifs à l'application et au non-respect des dispositions du Traité et à le soumettre à l'Organe directeur à sa première session.

Point 6 de l'ordre du jour. Préparation du projet de stratégie de financement du Traité

10. Le Traité dispose que l'Organe directeur sera tenu « d'adopter à sa première session et d'examiner périodiquement la stratégie de financement pour la mise en œuvre du présent Traité, conformément aux dispositions de l'Article 18 ».¹⁰

11. À sa deuxième réunion, le Comité intérimaire a examiné le document intitulé *Préparation de la stratégie de financement du Traité pour soumission à l'organe directeur*¹¹. Il a estimé nécessaire d'approfondir l'analyse de la question et a demandé au Secrétariat de réaliser une étude sur la nature, les critères et la teneur possible de la stratégie de financement. Il a en outre demandé au Secrétariat de consulter les Membres en vue de cette étude, de recueillir et de compiler leurs vues sur l'ensemble des questions relatives à la stratégie de financement¹². Le Comité intérimaire a formulé plusieurs avis sur les questions et priorités à prendre en compte dans la stratégie de financement, en particulier les modalités de mobilisation et d'utilisation des ressources¹³. Il a également décidé que le projet de stratégie de financement devrait être adressé à la présente réunion, avant d'être soumis pour examen à l'Organe directeur, à sa première session.

⁶ Document CGRFA/MIC-2/04/3, *Compilation et analyse des vues des gouvernements sur l'application des dispositions du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*, disponible sur l'Internet à l'adresse <http://www.fao.org/ag/cgrfa/docsic2.htm><http://www.fao.org/ag/cgrfa/meetings.htm>.

⁷ CGRFA/IC/OWG-1/05/5, disponible sur l'Internet à l'adresse <http://www.fao.org/ag/cgrfa/meetings.htm>. Comme cela avait été demandé, ces observations complémentaires ont également été publiées sur le site Web de la Commission, à l'adresse, <http://www.fao.org/ag/cgrfa/compliance.htm>.

⁸ Document CGRFA/MIC-2/04/3.

⁹ CGRFA/MIC-2/04/REP, par. 16, disponible sur l'Internet à l'adresse <ftp://ext-ftp.fao.org/ag/cgrfa/mic2/m2repe.pdf>.

¹⁰ Article 19.3c.

¹¹ Document CGRFA/MIC-2/04/4, disponible sur l'Internet à l'adresse <http://www.fao.org/ag/cgrfa/docsic2.htm>. Le document CGRFA/MIC-2/04/5, *Rapport sur la situation du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures*, est également pertinent et disponible sur l'Internet à l'adresse <http://www.fao.org/ag/cgrfa/docsic2.htm>.

¹² CGRFA/MIC-2/04/REP, paragraphe 17.

¹³ CGRFA/MIC-2/04/REP.

12. Le Secrétariat a préparé et diffusé un questionnaire à tous les Membres afin de recueillir leurs vues, comme le lui avait demandé le Comité intérimaire. Le document intitulé *Compilation et analyse des vues des gouvernements sur la stratégie de financement de l'organe directeur du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*¹⁴ récapitule et analyse les réponses à ce questionnaire. Deux études techniques ont été commandées: *Report on the Types of Funding and Assistance and Institutions with Relevant Mandates to the Funding Strategy of the International Treaty on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture*¹⁵, et *Options for Non-monetary Benefit-sharing: An Inventory*¹⁶.

13. Les documents de travail pour la présente réunion sont le premier document intitulé *Préparation de la stratégie de financement du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture pour soumission à l'organe directeur*¹⁷, ainsi qu'un nouveau document, *Élaboration de la stratégie de financement du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture*¹⁸. Dans le second document figurent diverses mentions que l'Organe directeur pourrait envisager d'inclure dans le dispositif de la stratégie de financement. Le Groupe de travail à composition non limitée est invité à examiner ces documents et à fournir des orientations pour mener à bien la préparation du projet de stratégie de financement qui sera soumise à l'Organe directeur pour examen à sa première session. À cette occasion, le Groupe de travail est également invité à prendre connaissance du document d'information intitulé *Facilitating Flows of Resources Using the Facilitating Mechanism for the Implementation of the Global Plan of Action*¹⁹.

14. Le Comité intérimaire s'est déclaré satisfait de la constitution du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures qui constitue un élément essentiel de la stratégie de financement du Traité. Le Fonds fiduciaire a tenu le Comité intérimaire informé de l'évolution de la situation et le Groupe de travail à composition non limitée a par ailleurs accès à un nouveau rapport d'activité, présenté pour information²⁰, qui se rapporte également aux questions dont l'Organe directeur aura à connaître à sa première session. À sa deuxième réunion, le Comité intérimaire « a recommandé en outre que l'Organe directeur du Traité international officialise à sa première session ses relations avec le Fonds, de façon que celui-ci fonctionne en tant qu'élément de la stratégie de financement du Traité international »²¹. Un projet d'accord (*Draft Relationship Agreement between the Global Crop Diversity Trust and the Governing Body of the International Treaty on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture*) à cet effet est disponible pour information sur l'internet²².

Point 7 de l'ordre du jour. Autres questions

Point 8 de l'ordre du jour. Adoption du rapport

¹⁴ CGRFA/IC/OWG-1/05/6, disponible sur l'Internet à l'adresse <http://www.fao.org/ag/cgrfa/meetings.htm>. Comme cela avait été demandé, les questionnaires complétés ont été publiés sur le site web de la Commission à l'adresse <http://www.fao.org/ag/cgrfa/fs.htm>.

¹⁵ Étude de référence n° 29, disponible sur l'Internet à l'adresse <http://www.fao.org/ag/cgrfa/docs.htm>.

¹⁶ Étude de référence n° 30, disponible sur l'Internet à l'adresse <http://www.fao.org/ag/cgrfa/docs.htm>.

¹⁷ CGRFA/MIC-2/04/4, disponible sur l'Internet à l'adresse <http://www.fao.org/ag/cgrfa/docsic2.htm>.

¹⁸ CGRFA/IC/OWG-1/05/7, disponible sur l'Internet à l'adresse <http://www.fao.org/ag/cgrfa/meetings.htm>.

¹⁹ CGRFA/IC/OWG-1/Inf.3.

²⁰ CGRFA/IC/OWG-1/05/Inf. 2, *The Global Crop Diversity Trust: an Update on Developments and Proposals for Appointing the Executive Board*, disponible sur l'Internet à l'adresse <http://www.fao.org/ag/cgrfa/meetings.htm>.

²¹ CGRFA/MIC-2/04/REP, paragraphe 20.

²² Disponible sur l'Internet à l'adresse <http://www.startwithaseed.org/items/governance.php?itemid=162>.

NOTE

Des dispositions ont été prises en vue de la tenue de consultations régionales en préparation de la réunion du Groupe de travail à composition non limitée qui se tiendra le lundi 12 et le mardi 13 décembre 2005.

Projet de calendrier provisoire

Comprenant des sessions parallèles aux points 3 et 4

<i>Séance plénière</i>					
Heure	Point	Titre		Documents de travail	
Mercredi 14 décembre 2005					
Matin					
10 heures - 10 h 30	1	Élection du président, des vice-présidents et du rapporteur			
10 h 30 - 11 heures	2	Adoption de l'ordre du jour et du calendrier, et élection des présidents des sessions parallèles		CGRFA/IC/OWG-1/05/1 CGRFA/IC/OWG-1/05/2	
<i>Sessions parallèles</i>					
		Session sur le règlement intérieur		Session sur les règles de gestion financière	
Heure	Point	Titre et documents de travail		Point	Titre et documents de travail
11 heures - 13 heures	3	Préparation du projet de règlement intérieur de l'Organe directeur (CGRFA/IC/OWG-1/05/3)		4	Préparation du projet de règles de gestion financière de l'Organe directeur (CGRFA/IC/OWG-1/05/4)

Mercredi 14 décembre 2005				
Après-midi				
15 heures - 17 heures	3	<i>Poursuite des travaux</i>	4	<i>Poursuite des travaux</i>
<i>Séance plénière</i>				
Heure	Point	Titre	Documents de travail	
17 heures - 18 heures	3 et 4	Rapport des sessions parallèles à la plénière		
Jeudi 15 décembre 2005				
Matin				
10 heures - 13 heures	5	Préparation des procédures et mécanismes relatifs à l'application et au non-respect des dispositions du Traité	CGRFA/MIC-1/02/7 CGRFA/MIC-2/04/3 CGRFA/IC/OWG-1/05/5 (Voir également pour information l'étude de référence n° 20)	
Jeudi 15 décembre 2005 				
Après-midi				
15 heures - 18 heures	5	<i>Poursuite des travaux</i>		
Vendredi 16 décembre 2005				
Matin				
10 heures - 13 heures	6	Préparation du projet de stratégie de financement du Traité	CGRFA/MIC-2/04/4 CGRFA/IC/OWG-1/05/6 CGRFA/IC/OWG-1/05/7 (Voir également pour information CGRFA/IC/OWG-1/05/Inf.2 CGRFA/IC/OWG-1/05/Inf.3 Études de référence n° 28 et n° 29)	

Vendredi 16 décembre 2005			
Après-midi			
15 heures - 17 heures	6	<i>Poursuite des travaux</i>	
17 heures - 18 heures	7	Autres questions	
Samedi 17 décembre 2005			
Matin			
10 heures - 13 heures		Libre	
Samedi 17 décembre 2005			
Après-midi			
15 heures - 18 heures	8	Adoption du rapport	